

ROSSARI Corinne, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000.

SCHIFFRIN Deborah, *Discourse markers*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

ZAMPESI Luciano, « Aspetti semantico-testuali del gerundio in apertura di frase », dans Angela Ferrari (dir.), *La lingua nel testo, il testo nella lingua*, Torino, Istituto dell'Atlante Linguistico Italiano, 2004, p. 79-116.

## L'émergence de constructions nominales comme marqueurs de discours<sup>1</sup>

Corinne ROSSARI

### Introduction

Il existe une série de noms qui ont comme fonction de qualifier métalinguistiquement par cataphore l'énoncé qu'ils introduisent. Il s'agit de noms prédicatifs dont certains sont employés sans déterminant tels que *la cause*, *la raison*, *la condition*, *le problème*, *conclusion*, *résultat*. Ces formes nominales ont la particularité de pouvoir être associées à l'énoncé qu'elles qualifient sans aucun mode de liaison syntaxique.

- (1) La compagnie aérienne Southwest Airlines a mené sa petite enquête auprès de ses clients cibles (les agences de voyages) avant de lancer son site de réservation de billets. Conclusion : il est impératif de rester strictement standard dans la configuration logicielle nécessaire pour pouvoir utiliser le site.  
([www.ibcom.ch/pages/archives/99.12/99.121efebvre.html](http://www.ibcom.ch/pages/archives/99.12/99.121efebvre.html)).
- (2) Je viens de me prendre la tête avec mon mec pour une connerie : j'ai fait du trop de bruit alors qu'il était en train de dormir. Résultat il est parti fin énérvé et compte ne revenir que dans 2 ou 3 jours.  
([forum.docissimo.fr/psychologie/couples-relations/viends-disputer-resultat-sujet\\_170876\\_1.htm](http://forum.docissimo.fr/psychologie/couples-relations/viends-disputer-resultat-sujet_170876_1.htm))
- (3) Malgré son âge respectable, il lui est arrivé de saluer ses fans en se promenant en papemobile... découverte de son recouvrement pare-balles ! La raison : il veut être près du peuple.  
([blogue.branchezvous.com/archives/2006/04/le\\_pape\\_est\\_coo.html](http://blogue.branchezvous.com/archives/2006/04/le_pape_est_coo.html)).
- (4) Cyril était convoqué le 27 décembre 2002 au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand en vue d'une mesure de « rappel à la loi ». La cause : il avait exprimé une réaction par écrit sur une affiche sexiste.  
([www.lameute.fr/reseau\\_archives/41a50.php3](http://www.lameute.fr/reseau_archives/41a50.php3)).

1. Cet article est une contribution au projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique intitulé « Les formations hybrides » (n° PP001-108351). Il fait suite à deux articles sur cette même question (voir Rossari et Cojocari [à paraître] et Rossari [à paraître]). Je remercie Claudia Ricci et Adriana Spiridon pour les nombreuses suggestions très pertinentes qu'elles ont faites à la suite d'une première version de ce texte. Mes remerciements également à Olivier Soutet qui m'a donné l'occasion de le présenter dans le cadre du cycle de conférences de linguistique de Sorbonne.

- (5) En effet, lorsqu'un particulier change de lieu de résidence à l'intérieur du Canada parce qu'il commence à exploiter une entreprise ou à être employé ou étudiant dans un nouveau lieu, il peut déduire les frais de déménagement qu'il a encourus. La condition : il doit se rapprocher d'au moins 40 kilomètres de son nouveau lieu de travail ou d'étude.
- (6) Voilà j'ai phantasmagoria. Comme il marche sous dos donc je télécharge un émulateur « dosbox » et D-fend pour s'en servir plus facilement. Le problème il y en a 2 ! Le premier le jeu ne va pas s'installer car il manque des fichiers et ce message apparaît : C:\WINDOWS\SYSTEM32\AUTOEXEC.N. Le fichier système ne convient pas à l'exécution des applications MS-DOS ou Microsoft Windows. Le deuxième problème c'est que je ne sais pas comment détourner le problème...  
([www.jeuxvideo.fr/forum/forum-general/materiel-informatique/ probleme-pour-emuler-un-jeu-id1.4408-page1.html](http://www.jeuxvideo.fr/forum/forum-general/materiel-informatique/ probleme-pour-emuler-un-jeu-id1.4408-page1.html)).
- (7) J'ai le logiciel sarbacane pour faire du mailing. Le problème il envoie à 100 adresses email et pas plus je dois tout recommencer à chaque fois et j'aimerais envoyer à environ 10 000 adresses en même temps sans arrêt.  
([www.webrankinfo.com/forums/viewtopic\\_74937.htm](http://www.webrankinfo.com/forums/viewtopic_74937.htm))
- (8) Les blogs de poker c'est bien. Le problème : il y en a trop, et ils ne sont pas toujours mis à jour aussi souvent qu'on le voudrait.  
([www.lepoker.org/index.php?poker=annuaire/affiche&id\\_site=29](http://www.lepoker.org/index.php?poker=annuaire/affiche&id_site=29)).

La plupart des attestations de ces constructions relèvent de l'écrit spontané – chat Internet – ou de l'écrit journalistique.

- (9) Avant d'être avocate, Hannelore Cayre faisait directrice financière à France 3 cinéma. Jusqu'à ce jour de 1990 où, en vacances au Chili, pays de son premier mari, sa vie bascule. Accident de voiture, lui indemne, elle défigurée et touchée à la colonne vertébrale. Résultat, cinq mois tétraplégique, deux ans avant de recouvrer un usage correct de ses membres.  
(*Libération*).

- (10) En adoptant ce logiciel, Dailymotion soumettra chaque vidéo proposée par les internautes à un test comparatif avec la banque de données de l'INA : si le clip correspond à un programme dont les droits sont protégés, il sera automatiquement recalé, ne laissant la place qu'à des vidéos « officielles ». La technique est déjà utilisée par l'INA qui observe en permanence une dizaine de chaînes de télé, afin de repérer les petits malins de producteurs qui se serviraient dans son stock sans payer les droits. Et toute résistance est inutile : le logiciel détecte les retouches d'images (passage de la couleur au noir et blanc et vice-versa, changement dans les décors...) effectuées sur des archives de l'INA. Conclusion : si l'on voit à l'avenir PPDA faire le poirier sur Dailymotion, c'est que TF1 aura donné son accord.  
(*Libération*).

Mon propos sera d'identifier la façon dont le nom est relié à l'énoncé qui suit<sup>2</sup>. S'agit-il d'un lien de nature syntaxique (le nom est le reliquat d'une structure copulative dans laquelle l'énoncé est l'attribut) ou d'un lien qui n'a aucun support syntaxique, car il relève d'une construction mettant en jeu deux constituants discursifs ? Dans le premier cas, la forme nominale est partie intégrante d'une construction complexe et sert de sujet. Le reste de la phrase est l'attribut qui peut être réalisé par une phrase, un SN ou un V. inf. Dans le second cas, la forme nominale est un constituant discursif autonome – elle correspond à un énoncé – et le segment qui suit est un autre constituant, autonome également, qui lui aussi peut être formé d'une phrase, d'un SN ou d'un V. inf. Les deux seraient alors réunis par un lien discursif.

Ces deux possibilités peuvent être représentées par les schémas suivants :

(11) (Le) N est que PH / SN / V. inf.

(12) (Le) N = énoncé 1 PH / SN / V. inf = énoncé 2.

Ces deux schémas s'actualisent ainsi avec les noms précités :

(13) Schéma (11)

La cause / La raison / Le problème / La condition / Le résultat / La conclusion est [que phrase / SN / V. inf.]

(14) Schéma (12)

La cause / La raison / Le problème / La condition / Résultat / Conclusion (= énoncé 1) + phrase / SN / V. inf. (= énoncé 2).

J'examinerai les deux possibilités en les mettant en relation avec une courbe évolutive qui aurait conduit à la construction en cause.

## 1. La dérivation du nom en tant que sujet de la copule au nom asyndétique

### 1.1. Observation des faits

Ces constructions semblent être dérivées de structures comme (11). On trouve des versions copulatives construites avec chacun de ces noms.

- (15) La date du meeting du mois de janvier a changé. La cause est que l'on n'avait pas trouvé de salle pour héberger notre événement. ([www.augg.ch/spip/spip.php?rubrique1](http://www.augg.ch/spip/spip.php?rubrique1)).
- (16) Nous recommandons de passer le test au cours de la 9<sup>e</sup> année scolaire. Cependant, nos évaluations ont montré que les candidats/-es qui passent le multicheck en 8<sup>e</sup> année ne sont pas désavantagés par rapport aux autres. La raison est que le multicheck ne teste pas seulement les connaissances

2. Je ne discuterai pas la question du rapport cataphorique qui s'instaure entre la forme nominale et l'énoncé. Mon analyse est centrée sur l'origine du mode de liaison asyndétique.

scolaires d'un/d'une étudiant/-e mais aussi son potentiel. ([www.multicheck.ch/317fasp](http://www.multicheck.ch/317fasp)).

- (17) Promotion Santé Suisse soutient les communes intéressées en finançant leur projet jusqu'à concurrence de 50 % des coûts et offre, par l'intermédiaire de Radix, le partenaire chargé de la mise en œuvre, un soutien et un accompagnement professionnel du processus. La condition est que votre projet soit soutenu par l'ensemble de l'exécutif communal et que votre commune s'engage à prendre en charge les 50 % restants des coûts du projet. ([www.radix.ch/commune/data/data](http://www.radix.ch/commune/data/data)).
- (18) Ce qui fait bondir la plupart des enseignants, c'est que leur temps hors des locaux est consacré à la préparation des cours et aux corrections. Si on demande aux enseignants d'effectuer 35 h de présence avec les élèves, cela ne fait pas diminuer la charge de travail à la maison (au contraire même). Bien sûr, il y a des tirs au flanc et des mercenaires du soutien scolaire, mais le problème n'est pas là. Le problème est que le temps de travail réel des enseignants – les courageux comme les feignants – n'est pas comptabilisé. ([suppaiku.blogspot.com/2006/11/un-certain-nombres-denseignants.html](http://suppaiku.blogspot.com/2006/11/un-certain-nombres-denseignants.html)).
- (19) Durant les quatre dernières années depuis l'élaboration de l'ORNI, les travaux de recherche effectués ont donné de nouveaux résultats, qui ont été publiés. Dans un rapport de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle du printemps 2003, les récentes études scientifiques concernant le rayonnement à haute fréquence ont été évaluées. La conclusion est que, même en présence d'une intensité inférieure aux valeurs limites d'émissions fixées dans l'ORNI, des effets biologiques sont probables ou, du moins, possibles. ([search.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch\\_id=20033661](http://search.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch_id=20033661)).
- (20) Le point est que la plupart d'entre eux [les apiculteurs de Moldavie] travaillent toujours conformément à de vieilles méthodes en utilisant des antibiotiques ainsi que des mesures préventives pour le traitement de différentes maladies des abeilles. Il est assez clair que les normes rigoureuses existantes dans l'Union européenne excluent au miel moldave la possibilité de rivaliser sur les marchés étrangers. Pour produire des produits écologiquement propres il faudrait travailler avec les extraits obtenus du matériel naturel sans utiliser ni importer quels produits chimiques. La conclusion est que les apiculteurs Moldaves doivent changer leurs méthodes de production pour survivre et se développer rapidement. ([www.moldovanet.net/moldavie.php?118/Apiiculture-Moldavie](http://www.moldovanet.net/moldavie.php?118/Apiiculture-Moldavie)).
- (21) En ne ciblant que le bénéfice financier et les valeurs boursières, nous sommes en train de démanteler au fur et à mesure ce que nos parents ont créé. Le résultat est que la plupart des gens reculent dans leur bien-être. ([web.cern.ch/ais/apps/impep/comptes\\_rendus/CR\\_reunion\\_02112000.html](http://web.cern.ch/ais/apps/impep/comptes_rendus/CR_reunion_02112000.html)).

Toutefois, les constructions dans lesquelles le N *cause*, *problème*, etc. sert de sujet de la copule ont des propriétés différentes de celles qui nous intéressent.

D'une part, le nom *conclusion* ou *résultat* doit comporter un déterminant défini quand il est sujet d'une copule, voir (19), (20) et (21), comme tous les N sujets dans ce type de construction.

D'autre part, les N sujet sont interprétés comme présupposant un tour existentiel. Derrière l'emploi des N construits avec une copule, on peut envisager le tour existentiel<sup>3</sup> : *il y a un N<sub>1</sub> : le N<sub>1</sub> est que...* Ils peuvent donc plus facilement être interprétés comme renvoyant à des référents extra-linguistiques.

- (22) La date du meeting du mois de janvier a changé. Il y a une cause : la cause est que l'on n'avait pas trouvé de salle pour héberger notre événement.
- (23) Nous recommandons de passer le test au cours de la 6<sup>e</sup> année scolaire. Cependant, nos évaluations ont montré que les candidats/-es qui passent le multicheck en 8<sup>e</sup> année ne sont pas désavantagés par rapport aux autres. Il y a une raison : la raison est que le multicheck ne teste pas seulement les connaissances scolaires d'un/d'une étudiant/-e mais aussi son potentiel.
- (24) Promotion Santé Suisse soutient les communes intéressées en finançant leur projet jusqu'à concurrence de 50 % des coûts et offre, par l'intermédiaire de Radix, le partenaire chargé de la mise en œuvre, un soutien et un accompagnement professionnel du processus. Il y a une condition : la condition est que votre projet soit soutenu par l'ensemble de l'exécutif communal et que votre commune s'engage à prendre en charge les 50 % restants des coûts du projet.
- (25) Ce qui fait bondir la plupart des enseignants, c'est que leur temps hors des locaux est consacré à la préparation des cours et aux corrections. Si on demande aux enseignants d'effectuer 35 h de présence avec les élèves, cela ne fait pas diminuer la charge de travail à la maison (au contraire même). Bien sûr, il y a des tirs au flanc et des mercenaires du soutien scolaire, mais le problème n'est pas là. Il y a quand même un problème : le problème est que le temps de travail réel des enseignants – les courageux comme les feignants – n'est pas comptabilisé.
- (26) Durant les quatre dernières années depuis l'élaboration de l'ORNI, les travaux de recherche effectués ont donné de nouveaux résultats, qui ont été publiés. Dans un rapport de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle du printemps 2003, les récentes études scientifiques concernant le rayonnement à haute fréquence ont été évaluées. Il y a une conclusion : la conclusion est que, même en présence d'une intensité inférieure aux valeurs limites d'émissions fixées dans l'ORNI, des effets biologiques sont probables ou, du moins, possibles.
- (27) En ne ciblant que le bénéfice financier et les valeurs boursières, nous sommes en train de démanteler au fur et à mesure ce que nos parents ont

3. Nous n'abordons pas l'analyse du syntagme indéfini dans le tour : *il y a un N*. Nous renvoyons à Kleiber (2001) pour l'étude de la façon dont se met en place la lecture existentielle. Notre propos est de relever la différence entre le mode de référencement du N asyndétique et celui du N sujet de la structure copulative.

créé. Il y a un résultat à cela : le résultat est que la plupart des gens reculent dans leur bien-être.

Le pouvoir de référénciation des N construits asyndétiquement est moindre. Le N accompagne l'énoncé qui suit en tant que prédicat le qualifiant. Il a une fonction plus métalinguistique que référentielle. Son énonciation crée *ispsò facto* son référent. L'indice de cela est que l'on trouve, avec ces constructions, plusieurs cas de dissociation référentielle : le nombre indiqué par le nom ne coïncide pas avec celui qui est évoqué par le contenu de l'énoncé qui suit. Le cas (6) représente la façon dont le locuteur peut jouer sur ces deux modes de référénciation en même temps. Il utilise le N *problème* en tant que qualification métalinguistique, puis le réutilise dans l'énoncé qui suit en tant que nom référentiel (*il y en a deux*).

(28) L'histoire est récente puisque j'ai quitté mon compagnon samedi soir. Les causes : la violence.  
(72.14.221.104/search?q=cachevSV8IBid[RA]:www.sosfemmes.com/faq/100).

(29) On sait que presque toute commande qui dépasse 5 000 pièces est « donnée » en Chine ou en Inde. Des petites marques aux plus grandes, elles vont toutes là-bas. Les raisons ? Le prix de revient.  
(www.francophonie-roumanie2006.info/fibre\\_pensee.htm).

(30) Au total de novembre 1944 à mars 1945, plus de 6 500 ballons des deux types furent lâchés. Très très peu parvinrent jusqu'aux USA, l'immense majorité s'abîmant en mer. La cause ? Les conditions météorologiques finalement défavorables et de nombreuses erreurs de conception.  
(www.1939-45.org/articles/syntjap.htm).

(31) France Info, de son côté, annonce que ce match pourrait avoir lieu... à Sedan ! La raison ? Les coûts de location de l'antre artésien et l'indisponibilité du stade de la Licorne.  
(www.leblogfoot.com/category/coupe-de-france/).

Les versions copulatives de ces exemples paraissent nettement moins bien formées et on ne trouve pas d'occurrences qui illustrent une telle dissociation.

(32) L'histoire est récente puisque j'ai quitté mon compagnon samedi soir. ?? Les causes sont la violence.

(33) On sait que presque toute commande qui dépasse 5 000 pièces est « donnée » en Chine ou en Inde. Des petites marques aux plus grandes, elles vont toutes là-bas. ?? Les raisons sont le prix de revient.

(34) Au total de novembre 1944 à mars 1945, plus de 6 500 ballons des deux types furent lâchés. Très très peu parvinrent jusqu'aux USA, l'immense majorité s'abîmant en mer. \*La cause est les conditions météorologiques finalement défavorables et les nombreuses erreurs de conception.

(35) France Info, de son côté, annonce que ce match pourrait avoir lieu... à Sedan \*La raison est les coûts de location de l'antre artésien et l'indisponibilité du stade de la Licorne.

Une dérivation qui prendrait comme point de départ les constructions copulatives, laisserait inexplicité le fait que les N des structures copulatives ne sont pas sujets aux modifications formelles et sémantiques endossées par les N construits asyndétiquement.

## 1.2. Analyse de la dérivation structure copulative-structure asyndétique selon la théorie de la grammaticalisation

### 1.2.1. Bref rappel de la théorie

La théorie de la grammaticalisation est inspirée des travaux d'Antoine Meillet qui en 1912 a introduit le terme de « grammaticalisation » pour décrire le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical. Il y voit l'un des deux processus fondamentaux de l'enrichissement, du renouvellement de la grammaire d'une langue, l'autre étant l'analogie.

Tandis que l'analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d'ensemble d'un système existant, la « grammaticalisation » de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système. Ce type résulte d'ailleurs, comme les innovations analogiques<sup>4</sup>, de l'usage qui est fait de la langue, il en est une conséquence naturelle. (A. Meillet 1912/1982, p. 133).

Cette théorie est fondée sur les principes suivants :

- Les changements sont unidirectionnels. Cela veut dire qu'il ne peut pas y avoir d'aller-retour. Une forme ayant atteint un certain stade dans son évolution ne peut pas revenir au stade antérieur.

- Les changements suivent une même tendance qui va du lexical au grammatical ou du grammatical au plus grammatical. Cela veut dire que le point de départ est une forme du lexique, pourvue d'un contenu descriptif, et que son évolution va l'amener à devenir une forme grammaticale, donc dépourvue de contenu descriptif, mais porteuse d'une fonction grammaticale ou textuelle (donnant des instructions sur la façon dont on doit interpréter un énoncé).

- Les changements vont dans le sens d'une réduction des formes ou des constructions (par exemple, *habere* > affixe).

Un des cas qui illustre de manière exemplaire le processus de grammaticalisation est fourni par le mot lexical *pas* > *passus* qui est devenu *pas*, particule de

4. Un exemple d'innovation analogique serait la création de *ce* ou de l'article indéfini pluriel *dés*, qui sont une conséquence de l'analogie. La forme *ce* est créée à partir d'un rapprochement entre le déterminant démonstratif pluriel *ces* et l'article défini pluriel *les*, par la forme, la valeur et la fonction. Par analogie avec la forme du singulier le correspondant à *les*, une nouvelle forme est créée pour le déterminant démonstratif singulier : *ce*. Le même processus est en jeu pour le déterminant indéfini pluriel *dés*. Voir Marchello-Nizia (2006, p. 94).

néglation. Le mot en cause est donc, au terme du processus, devenu complètement grammatical.

### 1.2.2. Les indices de la dérivation construction copulative-construction asyndétique

Malgré les différences qui viennent d'être observées entre les deux constructions, le cadre posé par la théorie de la grammaticalisation est compatible avec l'idée selon laquelle la construction asyndétique dériverait de la structure copulative. On a vu que les formes, selon ce cadre, peuvent avoir tendance à s'atténuer et que la valeur référentielle des items lexicaux a tendance à s'affaiblir pour prendre une fonction grammaticale ou textuelle. Nous avons observé que nos constructions partagent ces particularités. La syntaxe se serait atrophiée (suppression de la copule et de la conjonction), et le nom se retrouvant seul semble bien avoir perdu sa valeur référentielle et avoir acquis une fonction textuelle – celle de qualifier l'énoncé qui suit de *cause*, *problème*...

L'acquisition de la fonction textuelle est particulièrement visible avec les noms désignant des liens logiques (comme *la cause* et *la raison*) qui peuvent être remplacés par des conjonctions ayant une fonction de connecteur. La substitution de conjonctions comme *car* ou *parce que* aux N *la raison* et *la cause* employés dans exemples initiaux ne fait pas apparaître de différences sensibles quant à la relation, entre les segments gauche et droit du discours.

(36) Malgré son âge respectable, il lui est arrivé de saluer ses fans en se promenant en papemobile... découverte de son recouvrement pare-balles ! La raison : il veut être près du peuple.  
([blogue.branchez-vous.com/archives/2006/04/le\\_pape\\_est\\_coo.html](http://blogue.branchez-vous.com/archives/2006/04/le_pape_est_coo.html)).

(37) Malgré son âge respectable, il lui est arrivé de saluer ses fans en se promenant en papemobile... découverte de son recouvrement pare-balles ! Car il veut être près du peuple.

(38) Cyril était convoqué le 27 décembre 2002 au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand en vue d'une mesure de « rappel à la loi ». La cause : il avait exprimé une réaction par écrit sur une affiche sexiste.  
([www.lameute.fr/reseau\\_archives/41450.php3](http://www.lameute.fr/reseau_archives/41450.php3)).

(39) Cyril était convoqué le 27 décembre 2002 au Tribunal de grande Instance de Clermont-Ferrand en vue d'une mesure de « rappel à la loi », parce qu'il avait exprimé une réaction par écrit sur une affiche sexiste.

Il y a donc les ingrédients pour concevoir le passage d'une construction à l'autre comme un cas de grammaticalisation.

La mise en relation entre ces deux constructions est également favorisée par le traitement proposé par (Brinton, 1996, p. 211 et suiv.) pour les verbes parenthétiques de pensée comme *guess*, *mean*, *think*. L'emploi parenthétique de ces verbes est vu comme le résultat de l'émancipation du contenu subordonné qui devient l'objet principal de l'assertion et qui se trouve être commenté par le parenthétique. Il semblerait que l'on ait affaire à un cas très similaire dans le

cas de nos constructions, notamment quand l'attribut est une phrase. Dans la construction copulative, le principal objet de l'assertion est *la cause est que*, *la raison est que*. Dans la construction asyndétique, c'est l'ex-phrase subordonnée qui devient le principal objet de l'assertion et les N *La cause* / *La raison* / *Le problème* sont relégués au rôle d'appendice de l'énoncé.

Toutefois, le parallélisme entre les deux cas s'arrête au fait que l'élément détaché (verbal ou nominal) ne régit pas le reste de l'énoncé. En tant qu'élément « libre », ils n'ont pas du tout le même statut. *I guess*, *I mean* ou *je pense* fonctionnent comme des constituants parenthétiques, ils peuvent occuper plusieurs positions dans l'énoncé alors que *la cause*, *la raison*, *le problème* ne peuvent en aucun cas être considérés comme des parenthétiques. Ces syntagmes n'ont aucune liberté positionnelle, leur seule place possible est à l'initiale de la phrase. Dans ce sens, ils restent fondamentalement des SN, il n'y a pas eu de dé-catégorisation comme dans le cas des verbes qui perdent peu ou prou leurs traits verbaux.

Un autre aspect qui plaiderait en faveur d'une dérivation d'une structure dans laquelle la phrase est régie par le N précédant est que l'on peut envisager la construction résultante comme elle n'est plus régie est que l'on peut envisager la construction résultante comme issue de la chute du *que*. Cette apocope est répertoriée comme signe de grammaticalisation pour une autre construction, celle avec morphème interrogatif *est-ce que*. Le morphème interrogatif *qu'est-ce que* (*qu'est-ce que tu fais ?*) se réunit dans certains contextes à *qu'est-ce* (*qu'est-ce tu fais ?*). Voilà la façon dont R. Druetta (2002) décrit le cas en tant qu'indice de grammaticalisation :

D'autre part, l'existence et l'emploi mêmes de cette forme apocopée constituent un signal important du degré d'avancement de la grammaticalisation d'*est-ce que*, puis qu'on passe de l'étape de la fusion, où les différents morphèmes agglutinés dans la nouvelle unité sont, de fait, inanalysables, à celle de la chute d'un élément fondamental du dispositif clivé, à savoir la particule *que*, dont la fonction serait d'assurer l'insertion de l'élément extrait dans la phrase nucléaire. (Druetta 2002, p. 3).

L'argument paraît très convaincant. Il permet également d'alimenter l'idée qu'à l'oral les structures tendent à se simplifier. Toutefois l'idée selon laquelle on aurait affaire à un phénomène du même type pour nos constructions se heurte aussi à des objections.

Premièrement, la chute de *que* ne peut pas être considérée comme un processus usuel de grammaticalisation. Elle se déclenche dans le cas des constructions analysées par R. Druetta (2002) seulement dans certains contextes, ceux dans lesquels il y a un premier élément interrogatif *quand*, *que*, mais non dans les contextes où seule la particule *est-ce que* intervient. Voir *Quand est-ce que tu viens ? / Qu'est-ce que tu fais ?*, vs. \**Est-ce que tu viens ?*. On ne peut donc en faire un indice standard de grammaticalisation en tant que manifestation de la réduction des formes.

Deuxièmement, le SN (*la cause*, *la raison*...) sans rection serait le résultat d'une double chute quand ce qui suit est une phrase finie : la copule (*est*) et le *que*. Ce qui n'est pas attesté pour d'autres constructions.

Troisièmement, on ne dispose d'aucune donnée faisant état de constructions intermédiaires dans lesquelles le *que* serait tombé et non la copule, que ce soit

sous la forme de *la raison/la cause... est que* Phrase, ou *la raison/la cause... c'est que* phrase.

- (40) Malgré son âge respectable, il lui est arrivé de saluer ses fans en se promenant en papemobile... découverte de son recouvrement pare-balles ! \* [La raison/La cause c'est ; La raison/La cause est] il veut être près du peuple.

La dernière observation que je ferai et qui met à mal l'idée selon laquelle on passe de constructions copulatives à des constructions asyndétiques est le fait qu'il est impossible de faire apparaître une copule dans certaines constructions parfaitement acceptables avec les N asyndétiques.

- (41) La nouvelle tombe comme une dépêche. L'homme, lui, est déjà tombé. La cause ? Les médias dénoncent le froid. Je le conteste. (aliquid.free.fr/spip.php?article1943).

L'énoncé qui suit le N asyndétique peut ne pas introduire directement la cause annoncée. Dans le discours ci-dessus, *la cause* n'introduit pas un énoncé évoquant directement la cause, mais un énoncé parlant de ce que les médias estiment être la cause. Cette construction ne saurait trouver une réalisation au moyen d'une structure copulative.

- (42) La nouvelle tombe comme une dépêche. L'homme, lui, est déjà tombé. \*La cause est les médias qui dénoncent le froid. Je le conteste.

La construction copulative nécessite que ce qui suit la copule corresponde à la cause.

- (43) La nouvelle tombe comme une dépêche. L'homme, lui, est déjà tombé. La cause est le froid, d'après les médias. Je le conteste.

La construction asyndétique autorise plus de liberté. L'énoncé qui suit ne doit pas mentionner en tant que foyer de l'information ce qui est considéré comme la cause. Cela indique que le rapport entre le N et le segment qui suit n'est pas de nature attributive.

Il n'y a donc pas matière à voir une dérivation qui va des structures copulatives vers des structures asyndétiques.

## 2. La dérivation d'une construction dialogale à une construction monologique

### 2.1. L'observation des faits

L'autre possibilité que nous avons envisagée dans l'introduction est de voir dans cette construction non pas l'avatar d'un lien syntaxique, mais celui d'un lien discursif qui concernerait deux constituants discursifs autonomes, selon le modèle donné sous (12). La question est d'identifier la nature du lien discursif. Entre le N et l'énoncé qui suit, il peut y avoir un signe de ponctuation interrogatif sans changement de locuteur comme on vient de le voir dans l'exemple (43)

ou encore un connecteur comme *Eh bien* fréquemment utilisé pour introduire une intervention réactive.

- (44) Eh bien, en rentrant de mes petites courses, je me suis pris une super méga pluie en pleine figure parce qu'il n'y avait pas de bus pour rentrer chez moi (je maudis les bus). Résultat : eh bien, j'ai dû attraper un coup de froid ! (www.hyjoo.com/sujet-37970.html)

- (45) Mon problème est que l'installation de windows n'est pas finie, donc je ne peux pas avoir accès au menu de boot en appuyant sur F8. De plus, quand je retire le cd, eh bien il boot sur le C, qui lui fait rebooter toute la machine. Conclusion... eh bien j'en sais rien. (forums.futura-sciences.com/archive/index.php/t-32505-probleme-de-boot-install-de-winxp.html).

- (46) — Comme dirait Tom : « on dirait un deadlock... »

— Yes. It IS.

- La raison ? eh bien par défaut la méthode Main du serveur console hôte est frappée de l'attribut [STAThread]. (www.dotnetguru2.org/laurentdesmons/).

- (47) Si vous n'écrivez pas vous-mêmes un constructeur de copie pour votre classe, il sera généré automatiquement pour vous par le compilateur. Ok, c'est sympa de sa part, mais le compilateur est... comment dire pour ne pas le froisser... bête. En fait, le constructeur de copie généré se contente de copier la valeur de tous les attributs... même des pointeurs ! Le problème ? Eh bien justement, il se trouve qu'un des attributs est un pointeur dans notre classe Personnage ! (www.siteduzero.com/tuto-3-16953-1-classes-et-pointeurs.html).

- (48) Tu as tout à fait le droit. La condition ? Faire la demande auprès de ton employeur 2 mois avant la date de début du congé parental. (forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/grossesse/conges-maternite-parental).

- (49) Au total de novembre 1944 à mars 1945, plus de 6 500 ballons des deux types furent lâchés. Très très peu parvinrent jusqu'aux USA, l'immense majorité s'abîmant en mer. La cause ? Les conditions météorologiques finalement défavorables et de nombreuses erreurs de conception. (www.1939-45.org/articles/syntjap.htm).

- (50) France Info, de son côté, annonce que ce match pourrait avoir lieu... à Sedan ! La raison ? Les coûts de location de l'antre artésien et l'indisponibilité du stade de la Licorne. (www.leblogfoot.com/category/coupe-de-france/).

Un autre indice en faveur d'une interprétation fondée sur un avatar de relation dialogique entre le N et l'énoncé qui suit est que certains de ces noms sont attestés en diachronie en tant qu'énoncé interrogatif à part entière<sup>5</sup>. C'est le cas pour *la cause* et *la raison*.

5. Les exemples d'auteurs sont issus de FranText.

- (51) DU BOIS.- Je vous dis qu'il faut quitter ce lieu.  
ALCESTE.- La cause ?  
DU BOIS.- Il faut partir, Monsieur, sans dire adieu.  
(Molière, *Le Misanthrope*, 1667).
- (52) SGANARELLE.- Seigneur Alcantor, je vous suis obligé de l'honneur que vous me faites ; mais je vous déclare que je ne me veux point marier.  
ALCANTOR.- Qui, vous ?  
SGANARELLE.- Oui, moi.  
ALCANTOR.- Et la raison ?  
SGANARELLE.- La raison ? C'est que je ne me sens point propre pour le mariage ; et que je veux imiter mon père, et tous ceux de ma race, qui ne se sont jamais voulu marier.  
(Molière, *Le Mariage forcé*, 1668).
- (53) Cette femme hautaine, M<sup>me</sup> de Rénal, était l'auteur de cette abomination. La raison ? Les beaux yeux et les joues si fraîches du petit abbé Sorel la disaient de reste.  
(Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830).

Les deux derniers exemples manifestent les prémices de l'emploi étudié. En (52), le nom *raison* est repris en tant qu'énoncé interrogatif, par rappel diaphonique, c'est-à-dire le locuteur s'approprie d'un élément du discours de son destinataire (voir Roulet, 1987). Une telle reprise peut aussi être envisagée en (53), mais elle serait réalisée *in absentia*. Le syntagme interrogatif se ferait l'écho d'une voix qui poserait la question. Dans l'emploi qui nous occupe, le signe de ponctuation interrogatif qui suit parfois le N asyndétique (43), (41), (46), (47), (48), (49), (50) peut être considéré comme une trace de la question ou de la reprise diaphonique qu'elle a suscitée.

On trouve une configuration semblable (avec reprise diaphonique) avec le nom *résultat* au début du xviii<sup>e</sup> siècle.

- (54) Quel fut le résultat de la conversation ?  
LE MARQUIS.- Le résultat ? Je la ramenai chez elle avec sa compagnie ; je lui offris mes services, et la vieille folle les accepta.  
(Alain-René Lesage, *Turcaret*, 1735).

La différence réside dans le fait que la question initiale est une phrase dans laquelle le N *résultat* est employé. La forme nominale interrogative est utilisée en tant que reprise diaphonique.

Le discours suivant illustre une configuration analogue pour le nom *problème* à la différence qu'elle est entièrement monologique.

- (55) Superman est de retour après 5 ans d'absence. Et alors ? Alors il se rend compte que beaucoup de choses ont changé dont Lois Lane son amoureuse d'antan, qui a un gosse et un nouvel amoureux. Quel est le problème ? Le problème : c'est super cucul la praline !  
(cönema.blogs.allocine.fr/index.blog?blog=cönema&month=7&year=2006).

Le nom *problème* est d'abord employé dans une phrase interrogative prise en charge par le locuteur, puis il est repris diaphoniquement. Cette construction nous fait glisser vers l'emploi analysé si l'on conçoit ce discours sans la question source. Les syntagmes interrogatifs avec *problème* ont en effet la particularité de ne pas présenter d'occurrence dialogale. On ne trouve pas et on concevrait difficilement des configurations dans lesquelles le nom *problème* constitue à lui seul un syntagme interrogatif employé dialogalement comme dans le cas suivant :

- (56) L1 Le problème ?  
L2 Le chômage.

Cela est vraisemblablement lié au fait que les questions avec *problème* sont orientées vers la négation de l'existence d'un problème.

- (57) dans votre... (il faillit dire milieu)... monde, on ne met pas cet argument en doute. Si cela était possible, je marcherais sans hésitation.  
— Quel est le problème ?  
— J'ai posé ce matin ma lettre de démission !  
(Michel Embarek, *Sur la ligne blanche*, 1984).
- (58) Cas de contradictoires vrais. Dieu existe, Dieu n'existe pas. Où est le problème ? Je suis tout à fait sûr qu'il y a un Dieu, en ce sens que je suis tout à fait sûr que mon amour n'est pas illusoire.  
(Simone Weil, *La Pesanteur et la grâce*, 1943).

La dérivation qui conduit à nos structures passerait donc par la construction avec reprise diaphonique. Le N asyndétique n'est pas le reliquat de la question source, mais de la reprise diaphonique, qui elle peut être interrogative, et qui a fait suite à une question dans laquelle le N *problème* est employé.

La *conclusion*, comme la *cause* ou la *raison* est attestée en tant que syntagme interrogatif employé de façon dialogale, mais plus récemment. Le nom à déterminant zéro est également attesté en tant que syntagme interrogatif au milieu du xx<sup>e</sup> siècle.

- (59) — Nous mangerons ce que nous avons, mais nous retomberons sur nos pieds. » — La conclusion ? interrompit Bernard. Nous avons du travail pour combien de temps ? — Pour un mois. — Alors, il faut en trouver ou arrêter, dit M. Achille. — Arrêter !...  
(André Maurois, *Bernard Quersnay*, 1926).
- (60) Les assassins devraient porter un signe distinctif. Un coquelicot à la boutonnière. (un temps.) Bon. Alors ? Conclusion ?  
OLGA.- Tu vas rentrer au parti.  
HUGO.- Bon.  
(Jean-Paul Sartre, *Les Mains sales*, 1948).

Il est difficile de concevoir de quelle structure provient l'emploi asyndétique de la *condition*. On ne trouve pas d'attestation de construction asyndétique précédée d'une question comprenant le nom. Le nom est utilisé dans une structure copulative dans ce genre de configuration.

- (61) Apprenez à aimer. Ne soyez pas pressé de vous marier, apprenez à aimer. Devenez d'abord un amoureux remarquable. Et quelle en est la condition ? La condition est qu'un amoureux remarquable est toujours prêt à donner de l'amour, sans se soucier s'il lui est retourné ou pas. (amourotique.com/retrouvertreime/phpBB2/viewtopic.php?t=31).

Le nom est employé dans une phrase interrogative monologique puis repris diaphoniquement, en tant que sujet d'une phrase copulative. Ce type de structure est difficilement transformable en construction asyndétique.

- (62) ?? Apprenez à aimer. Ne soyez pas pressé de vous marier, apprenez à aimer. Devenez d'abord un amoureux remarquable. La condition ? Un amoureux remarquable est toujours prêt à donner de l'amour, sans se soucier s'il lui est retourné ou pas.

Les constructions asyndétiques peuvent aussi être le fruit de procédés analogiques. Étant donné le succès du tour, d'autres N prédicatifs se sont forgés sur le même modèle, dont le N *condition*.

À la suite de l'observation des occurrences interrogatives du nom en tant qu'énoncé interrogatif ou intégré dans une phrase interrogative, il se dessine une série de schémas discursifs qui peuvent être à l'origine de nos constructions.

#### Schéma 1

Loc 1 SN ou PH interrogatif.

Loc 2 reprise diaphonique (possible mais pas nécessaire) + énoncé.

Voir (51) sans reprise diaphonique ; (54) avec reprise diaphonique.

#### Schéma 2

Loc 1 SN ou PH interrogatif

Loc 1 SN reprise diaphonique + énoncé

Voir (55).

#### Schéma 3

Loc 1 SN interrogatif

Loc 1 + énoncé

Voir (41), (46), (47), (48), (49), (50), (53).

#### Schéma 4

SN + énoncé (= schéma vu sous [12]).

## 2.2. Analyse de la dérivation dialogal-monologique selon la théorie de la grammaticalisation

Afin de concevoir l'évolution pronostiquée à la suite de l'observation des données comme relevant d'un processus de grammaticalisation, il faut d'abord voir si les noms utilisés dans ce type d'emploi présentent des signes de grammaticalisation. En effet, étant donné que l'on ne passe pas d'une construction syntaxique à une autre, l'effet de la grammaticalisation doit concerner le nom et non la construction dans son ensemble.

### 2.2.1. Les indices de grammaticalisation des noms de ces constructions

La théorie de la grammaticalisation pronostique que les mots qui se grammaticalisent s'intègrent dans le système en suivant un certain nombre de normes, tendances. Ces normes ne doivent pas toutes être en vigueur à la fois pour que l'on puisse parler de grammaticalisation. P. Hopper (1991) en a identifiées cinq, reprises dans Marchello-Nizia (2006, p. 49-50). Nous allons voir si ces principes sont en vigueur pour les noms que nous analysons.

Principe de « stratification » (*layering*) : l'introduction d'un nouveau terme dans un domaine de la grammaire ne fait pas toujours ni aussitôt disparaître les unités qui exprimaient la même notion ; les unités d'origine différente peuvent coexister et interagir.

Le fait d'avoir introduit les constructions du type *la cause, la raison* + énoncé n'a pas fait disparaître les autres possibilités de formulations pour introduire une cause, notamment *la cause est que, la raison est que*...

[Principe] de « différenciation » (*divergence*) : la valeur grammaticale acquise par un terme ne fait pas disparaître ses fonctions ou emplois antérieurs. Et l'ancienne et la nouvelle unité continuent d'évoluer chacune dans son domaine propre. Une illustration de ce principe est le cas où les deux unités source et cible peuvent se construire l'une avec l'autre [...] : ainsi en français la négation *pas* qui résulte de la grammaticalisation du substantif *pas*, peut coexister avec ce dernier : *Il n'a pas avancé d'un pas*.

Cela n'est pas net pour nos constructions : pour certaines il est clairement exclu d'utiliser le N en tant que prédicat asyndétique puis en tant que N référentiel dans la phrase qui suit. (*\*la cause : la cause de son absence...*). Pour d'autres, l'impossibilité est moins claire : *Le problème : le problème que tout le monde connaît, celui du chômage*. Mais, il peut s'agir d'une simple reprise.

[Principe] de « spécialisation » ou de « sélection » (*specialization*) : il peut exister dans une langue plusieurs moyens (lexicaux) de dire la même chose : quand une grammaticalisation se produit, cette variété se réduit, et le petit nombre des formes conservées assume des significations grammaticales plus générales.

Ce principe semble être à l'œuvre dans le cas qui nous intéresse. Le fait que le rapport entre le N et l'énoncé qui suit est nettement plus libre dans les constructions asyndétiques que dans les constructions copulatives (ex. : [41] vs. [42]) peut être vu comme une généralisation des contextes d'usage de la construction asyndétique.

[Principe] de « persistance » ou « conservation » (*persistence*) : une forme grammaticalisée conserve souvent des traces de son histoire, de ses significations et de ses constructions d'origine.

L'asyndète qui unit le segment nominal à l'énoncé qui suit peut être considérée comme la trace de l'origine discursive de ce lien et donc comme signe du principe de persistance.

[Principe] de « dé-catégorisation » : les formes en se grammaticalisant passent de catégories majeures « nom », « adjectif » et « verbe », à des catégories secondaires telles que « adverbe », « participe », « prépositions », etc.

Le cas est facile à illustrer pour *pas* qui est passé de la catégorie substantif à la catégorie « adverbe ». Mais la dé-catégorisation peut aussi être vue dans un sens plus large selon lequel un item acquiert une valeur nouvelle jouant un rôle au niveau du discours. Par exemple, certains adverbes acquièrent un fonctionnement de connecteur dans le discours. Ce fonctionnement s'accompagne de changement dans leurs propriétés syntactico-sémantiques. Par exemple, l'adverbe *maintenant* a acquis le fonctionnement de connecteur qui a occulté ses propriétés d'adverbe de temps. *Paul est gentil, maintenant, est-ce qu'il est aussi intelligent ?* Mais il n'a pas changé de catégorie lexicale, il s'agit toujours d'un adverbe. Voir B. Lamiroy, M. Charolles (2005) et C. Cojocariu (2007). Les N asymptomatiques de nos constructions semblent avoir acquis un fonctionnement discursif, étant donné qu'elles servent avant tout à qualifier métalinguistiquement l'énoncé qu'elles accompagnent.

L'évolution qui conduit à l'acquisition d'une fonction qui joue un rôle au niveau du discours (comme dans le cas des adverbes qui sont devenus connecteurs) a été désignée par le terme de *pragmaticalisation*. E. C. Traugott (2004) prévoit un type particulier de cheminement caractérisant l'acquisition d'une fonction discursive :

Cheminement caractérisant l'acquisition d'une fonction discursive :

Mot lexical plein > syntagme adverbial > adverbe de phrase > *discourse marker*.

Je reprends un des exemples d'E. C. Traugott pour illustrer ce cheminement : *Indeed*.

*Dede/deed (acte) était et est toujours un nom.*

*In dede (in action, en action) syntagme adverbial.*

*In dede/Indeed* adverbe de phrase qui renforce une conjonction adversative (on le trouve en combinaison avec *but*).

*Indeed* « *discourse marker* » qui maintient une valeur adversative, mais qui est aussi utilisé pour confirmer ou élaborer un point de vue.

Ce cheminement reste parfaitement fidèle à ce que prévoit la théorie de la grammaticalisation, à la différence près que l'unité cible est une unité du discours et l'unité source est une unité de la langue. Elle associe à ce type d'évolution (mot de la langue > mot du discours) un certain nombre de traits qui caractérisent le mot au terme de son parcours : affaiblissement sémantique au bénéfice d'un accroissement de la fonction pragmatique caractérisée par l'acquisition d'une valeur de subjectivité ou intersubjectivité ou l'acquisition d'un fonctionnement textuel ou métatextuel.

En ce qui concerne nos constructions, le parallélisme est plausible, dans la mesure où on a vu que ces N ont un fonctionnement plus textuel que référentiel.

Fort de tous ces indices, nous avons bien affaire à un cas de grammaticalisation. Mais la courbe évolutive qui le caractérise n'est pas celle relative aux

marqueurs de discours. Elle relève d'une évolution qui prend comme source une construction dialogale et dialogique et comme cible une construction monologique et monologique.

### 2.2.2. La courbe de grammaticalisation de ces constructions

Je proposerai la courbe suivante pour caractériser le processus évolutif à l'œuvre dans les constructions qui nous intéressent.

Cheminement d'une structure qui va du dialogique au monologique :

Structure dialogique dans un discours dialogal<sup>6</sup> : énoncé nominal ou phrasique interrogatif<sub>L1</sub> + réponse<sub>L2</sub> (avec ou sans reprise diaphonique) étape 1 > structure dialogique dans un discours monologique : énoncé interrogatif nominal ou phrasique<sub>L1</sub> + réponse<sub>L1</sub> (avec ou sans reprise diaphonique) étape 2 > structure dialogique dans un discours monologique : énoncé interrogatif<sub>L1</sub> + réponse<sub>L1</sub> étape 3 > structure monologique dans un discours monologique : N en tant que qualification métalinguistique + énoncé étape 4.

L'étape 1 correspond aux dialogues dans lesquels le N prédicatif est utilisé dans une question en tant que syntagme interrogatif ou dans une phrase prise en charge par un locuteur (L1) et l'énoncé qui suit est une réponse donnée par un autre locuteur (L2) [voir (51), (52), (54), (59) et (60)].

L'étape 2 est illustrée par les cas où le même locuteur (L1) prend en charge les deux énonciations [voir (53) et (55)]. Le cas illustré par (53) figure dans cette catégorie, car le SN est moins grammaticalisé, il sert de vraie question et maintient son pouvoir référentiel, comme le signale l'anaphore qui en reprend le contenu dans l'énoncé qui sert de réponse.

L'étape 3 correspond aux cas où le SN est séparé de l'énoncé par point d'interrogation [voir (41), (46)-(50)]. Il s'agit des cas qui se sont très similaires à ceux de l'étape 4, la différence étant uniquement liée à l'usage du point d'interrogation qui fonctionne comme trace de l'origine dialogale du tour.

L'étape 4 correspond à nos constructions : le SN a perdu les traces de son fonctionnement interrogatif d'origine et paraît revêtir le rôle d'appendice de l'énoncé qui suit [voir (1)-(8)].

## 3. La motivation du cheminement dialogal-monologique

On peut envisager deux possibilités pour motiver l'existence de ce type de cheminement dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation.

Une telle évolution peut être issue d'un processus de délocutivité tel qu'il est préconisé par Benveniste (1966, p. 277-285). Plus précisément, elle présente une similarité avec celle de termes comme *d'accord* dont la sémantique a évolué d'un acte primitif d'assertion (*c'est d'accord*) vers un acte de consentement à la suite d'une dérivation illocutoire au sens de J.-C. Anscombre (1980). Il

6. Nous re prenons à Eddy Roulet *et al.* (1991, p. 50 et suiv.) la distinction entre discours dialogal/monologal, qui concerne le nombre de locuteurs impliqués et celle entre discours dialogique/monologique, qui concerne sa structure. Ainsi un discours impliquant un seul intervenant mais dans lequel, par exemple, le locuteur pose une question à laquelle il répond lui-même est un discours monologal muni d'une structure dialogique.

faut néanmoins relever qu'en ce qui concerne nos constructions, elles ne manifestent pas un changement notable de valeur illocutoire. L'énoncé constitué par ces N reste un énoncé indépendant muni d'une force illocutoire. Dans les constructions qui correspondent à l'étape 4, si elle paraît oblitérée, c'est parce qu'elles peuvent être séparées de l'énoncé par un signe de ponctuation faible, voire aucun signe de ponctuation.

L'autre motivation est liée à l'efficacité de certaines stratégies discursives. Il faut revenir à l'analyse que Charles Bally propose pour les structures explicatives pour cerner la stratégie en jeu. Cet auteur conçoit les structures explicatives comme fondamentalement polyphoniques, à savoir mettant en scène un dialogue cristallisé. Il va jusqu'à mettre en relation l'usage de la conjonction *car* avec un énoncé comme « vous me demandez pourquoi » (voir Bally, 1965, § 95), en partant de l'étymologie donnée habituellement à *car*, qui remonte à *quare*<sup>7</sup>. Oswald Ducrot, sur les traces de Bally, envisage également une structure polyphonique pour rendre compte de la relation d'explication signifiée par cette conjonction :

L'emploi de *car* pour introduire une *explication* aurait donc à sa base un procédé rhétorique courant, qui consiste à faire comme si quelqu'un vous posait les questions auxquelles on a envie de répondre (procédé qui commande bien des développements universitaires, et dont le langage enfantin contient de nombreux exemples). (Ducrot 1983, p. 177).

Les constructions que nous avons examinées obéiraient ainsi à un principe communicationnel, selon lequel on intègre la voix de notre destinataire dans notre discours pour lui faire poser les questions qui nous permettent de progresser dans notre propre discours. On tiendrait là une raison possible du de la courbe évolutive qui fait passer à partir de formes dialogales à des formes monologiques. La trace la plus tangible de cette origine dialogale réside dans l'asyndète qui unit le segment nominal à l'énoncé qui suit.

Professeur  
Université de Fribourg

7. Ducrot (1983, p. 177) présente deux étymologies pour *car* : l'une habituellement retenue par les dictionnaires (voir *Le Robert*), selon laquelle *qua* est l'ablatif d'« un relatif de liaison », équivalent à la coordination et suivie d'un démonstratif ; *qua re* signifie alors littéralement « et, à cause de cette chose », qui se traduit par *c'est pourquoi*. Toutefois, il relève que cela a une signification inverse de celle de *car* : X c'est pourquoi Y (*c'est pourquoi* fait de Y une conséquence de X) ; l'autre, selon laquelle *qua* est l'ablatif du pronom interrogatif : *qua re* signifie alors à cause de quelle chose, c'est-à-dire *pourquoi*.

## Bibliographie

- ARSCOMBRE Jean-Claude, « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications*, n° 32, 1980, p. 61-124.
- ARNOVICK Leslie Katherine, *Diachronic Pragmatics. Seven case studies in English illocutionary development*, Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins, 1999.
- BALLY Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, Bern, Francke, 1965.
- BÉGUELIN Marie-José, « Grammaticalisation et renouvellement formel de *en veux-tu en voilà* », dans *Mélanges offerts à B. Combettes*, Bern, Lang, à paraître.
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966, p. 277-285.
- BRINTON Laurel J., *Pragmatic Markers in English. Grammaticalization and Discourse Functions*, Berlin-New-York, Mouton de Gruyter, 1996.
- COJOCARIU Corina, « Réajuster ses dires : la réserve, le recalibrage », dans Corinne Rossari (dir.), *Les Moyens détournés d'assurer son dire*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2007, p. 77-100.
- DRUETTA Ruggero, « Qu'est-ce que tu fais ? État d'avancement de la grammaticalisation de est-ce que. Première partie », *Linguae* 6-2, 2002, p. 67-88.
- DUROT Oswald, « Puisque, essai de description polyphonique », *Revue Romane*, n° 24, 1983, p. 166-185.
- HOPPER Paul, « On Some Principles of Grammaticalization », dans Elizabeth Closs Traugott et Bernd Heine (dir.), *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphie, Benjamins, 1991, p. 17-35.
- GÜNTHER Susanne et MUTZ Katrin, « Grammaticalization vs. Pragmaticalization ? The development of pragmatic markers in German and Italian », dans Walter Bisang, Nikolaus P. Himmelmann et Björn Wiemer (dir.), *What makes grammaticalization ? A look from its fringes and its components*, Amsterdam, Mouton de Gruyter, 2004, p. 77-107.
- KLEIBER Georges, « Lecture existentielle et lecture partitive », dans Georges Kleiber, Brenda Laca et Liliane Tasmowski (dir.), *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 47-99.
- LAMIROY Béatrice et CHAROLLES Michel, « Des adverbes aux connecteurs : le cas de *mais*, *seulement*, *simplement*, *heureusement* et *malheureusement* », *Travaux de Linguistique*, n° 49, 2005, p. 57-79.
- LEHMANN Christian, *Thoughts on Grammaticalization*, München-Newcastle, Lincom Europa, 1995.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2006.
- MEILLET Antoine, « L'évolution des formes grammaticales », dans Antoine Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1982/1921, p. 130-149.
- ROSSARI Corinne, « Structures dialogiques, figement et grammaticalisation », *Cahiers de lexicologie*, n° 91, à paraître.

- et COJOCARIU Corina, « Constructions of the type *la cause / la raison / la preuve* + utterance: grammaticalization, pragmaticalization or something else? », *Journal of Pragmatics*, à paraître.
- , « Grammaticalization and persistence phenomena in two hybrid discourse markers: *la preuve* and *regarde* », dans Maj-Britt Mosegaard Hansen et Ken Turner (dir.), *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. 38 SI, 2006, p. 161-179.
- ROULET Eddy et al., *L'Articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, 3<sup>e</sup> éd., 1991.
- , FILLETTAZ Laurent et GROBET Anne, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Bern, Lang, 2001.
- TABOR Whitney et TRUGOTT Elizabeth Closs, « Structural scope expansion and grammaticalization », dans Anna Giacalone Ramat et Paul J. Hopper (dir.), *The Limits of Grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins, 1998, p. 229-272.
- TRUGOTT Elizabeth Closs, « The role of the development of discourse markers in a theory of grammaticalization », Paper presented at the 12th International Conference on Historical Linguistics, 1995a.
- , « Subjectification in grammaticalization », dans Dieter Stein et Susan Wright (dir.), *Language, subjectivity and subjectivisation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995b, p. 31-54.
- , « Le rôle de l'évolution des marqueurs discursifs dans une théorie de la grammaticalisation », dans M. M. Jocelyne Fernandez-Vest et Shirley Carter-Thomas (dir.), *Structure informationnelle et particules énonciatives: essai de typologie (Grammaire et cognition, 1 et 2)*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 295-333.